

2024-2025
**CAHIER DE
L'ÉTUDIANT[E]**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



AMOS

310.B1

TECHNIQUES D'INTERVENTION EN CRIMINOLOGIE

Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

Étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études *Techniques d'intervention en criminologie*.

Ce document a été réalisé par :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931

Sans frais : 1 866 234-3728

Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Mise à jour :

Direction des études
2024-06-06

IMPORTANT : un étudiant(e) possédant un dossier criminel risque de restreindre ses possibilités de bénévolat, de stage et même d'emploi.

Table des matières

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES	4
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
LA FORMATION GÉNÉRALE	5
LES BUTS DU PROGRAMME	10
CONDITION D'ADMISSION AU PROGRAMME	11
LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE	12
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME	14
LE LOGIGRAMME DU PROGRAMME	16
LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN TECHNIQUES D'INTERVENTION EN CRIMINOLOGIE	17
CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME.....	21
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	21
ANNEXE I	22
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION GÉNÉRALE.....	22
ANNEXE II	24
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION SPÉCIFIQUE	24

Bienvenue en Techniques d'intervention en criminologie au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme *Techniques d'intervention en criminologie* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) *Techniques d'intervention en criminologie*.

Comme tout programme d'études collégiales, il est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, d'anglais, de philosophie et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés avec les étudiant(e)s de tous les programmes. La formation générale permet d'acquérir des compétences essentielles à votre profession. Elle développe votre jugement critique, vous outille à la gestion du stress, consolide votre français écrit et oral essentiel à la rédaction de notes et aux réunions d'équipe et vous apprend des termes anglais nécessaires dans l'intervention auprès de la clientèle. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux, une grille de cours, un suivi de l'atteinte des compétences et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux nouvelles et nouveaux étudiant(e)s de Techniques d'intervention en criminologie,

Au cours de vos trois (3) années d'études collégiales, vous développez des valeurs et des attitudes essentielles à la profession, telles que l'authenticité, le discernement, l'engagement et le respect. Au terme de votre parcours vous avez acquis une bonne connaissance de vous-même, vous avez la capacité de vous remettre en question et avez développé une éthique professionnelle.

Votre première session, vous initie à la criminologie et à la prédélinquance, au processus d'intervention ainsi qu'à la découverte de la profession, à la communication efficace en contexte d'intervention, aux notions sur le développement d'une personne pendant l'enfance, ainsi qu'aux enjeux liés à l'intégration d'une personne au niveau social et communautaire. Votre deuxième session vous habilite aux différentes lois et au processus judiciaire, permet la suite du développement des connaissances en criminologie et celles du développement d'une personne. Elle vous initie également au processus d'observation.

En troisième session, les compétences en observation et l'initiation à l'intervention ponctuelle sont mises à contribution dans votre première expérience de stage. Des notions de criminologie et de législation sont poursuivies et vous appliquez différentes techniques d'intervention. La quatrième session vous prépare au travail d'équipe, à l'animation et à l'intervention de proximité dans votre deuxième stage. Vous développez des connaissances propres à la victimologie et à la prévention.

À la cinquième session, l'intervention auprès de clientèles avec des problématiques particulières et la capacité à faire face à une situation de crise et à protéger votre intégrité physique et psychologique sont enseignées. Également, votre troisième stage dans un milieu d'intervention où vous intervenez quotidiennement et de manière sécuritaire vient compléter les notions essentielles à la réalisation de votre stage final. À la sixième session, un stage de quatre jours par semaine vous permet de mettre en œuvre une stratégie d'intervention en réadaptation et de mettre à profit l'ensemble de vos compétences.

Un parcours ambitieux et motivant vous attend, nous vous souhaitons bon succès dans cette aventure dans laquelle nous vous soutiendrons.

Les enseignant(e)s en Techniques d'intervention en criminologie

Les programmes d'études collégiales¹

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

¹ Extrait du devis ministériel : Composantes de la formation générale (2017) Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La formation générale

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
 - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
 - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
 - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
 - Assumer ses responsabilités sociales.

- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
 - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
 - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en humanités issus d'époques ou de courants d'idées différents;
 - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.

- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
 - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
 - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :

- Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
 - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;
 - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
 - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
 - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;
 - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.
 - Sur le plan des attitudes :
 - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
 - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
 - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
 - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
 - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
 - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
 - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;
 - Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
 - Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
 - Des outils méthodologiques.
- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :

- Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
 - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
 - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
 - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
 - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
 - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;
 - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
 - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
 - De la réflexion critique;
 - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
 - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
 - Des idées et de leur histoire;
 - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
 - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
 - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;

- Des éléments de la culture du monde anglophone.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
 - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
 - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;
 - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
 - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
 - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
 - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
 - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;
 - Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
 - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
 - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
 - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
 - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;

- De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.
 - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
 - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
 - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
 - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
 - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
 - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
 - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
 - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
 - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;
 - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
 - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
 - De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi six domaines :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

Les buts du programme

Le programme *Techniques d'intervention en criminologie* vise à former des techniciennes et des techniciens aptes à travailler tant à la prévention de la *criminologie* qu'à la réinsertion sociale des personnes délinquantes, et ce, avant qu'elles ne commettent un délit, ou encore à la suite d'une décision judiciaire ou d'une mesure de déjudiciarisation.

Le ou la technicien(ne) sera en mesure d'intervenir quotidiennement et de façon directe auprès des jeunes ou adultes prédélinquants et délinquants, hommes ou femmes. Il ou elle intervient auprès de clientèles qui présentent des difficultés d'adaptation et/ou des difficultés comportementales pouvant entraîner la transgression de certaines normes sociales.

Il ou elle pourra travailler en milieux fermés, semi-ouverts ou ouverts, principalement dans les établissements de détention provinciaux et fédéraux, les centres résidentiels communautaires, les centres jeunesse ou différents organismes communautaires.

Suivant les buts généraux de la formation professionnelle et technique, le projet de formation en Techniques d'intervention en criminologie vise à :

- Rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigée à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les tâches et les activités de la profession;
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui transmettant notamment des connaissances générales sur le marché de travail ainsi que sur le contexte particulier de la profession choisie;
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Finalement, le projet de formation permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction de travail.

Dans le projet de formation en Techniques d'intervention en criminologie, la polyvalence est assurée par un ensemble de compétences générales. La maîtrise d'une fonction de travail est indissociable de l'acquisition de compétences centrées sur l'exercice des tâches d'une profession. Elle est assurée par un ensemble de compétences particulières permettant au ou à la technicien(ne) d'exercer les rôles associés à l'encadrement, à l'accompagnement et à la relation d'aide, et ainsi de contribuer de façon significative à la prévention de la criminologie et à la réinsertion sociale des personnes délinquantes.

De façon plus spécifique, sa formation permet au ou à la technicien(ne) d'exercer notamment les tâches et fonctions suivantes :

- Observer et évaluer les comportements;
- Développer et appliquer des programmes de prévention, de dépistage, d'intervention et de resocialisation;
- Aider les gens à résoudre leurs problèmes personnels et à devenir plus autonomes afin de faciliter leur réinsertion sociale;
- Organiser et évaluer les activités de la vie quotidienne des personnes aidées;
- Travailler en équipe et animer des groupes.

Les fonctions peuvent s'exercer en milieu institutionnel et fermé. Le ou la technicien(ne) doit donc être préparé à travailler en équipe dans un cadre structuré s'exprimant notamment par un emploi du temps programmé, des quarts de travail et des semaines irrégulières. D'autres technicien(ne)s interviendront plutôt dans des milieux ouverts, au sein d'organismes publics et parapublics ou communautaires. Selon ses intérêts, le ou la technicien(ne) pourra exercer ses fonctions dans différents milieux, notamment.

Avec les jeunes

- Centres de réadaptation;
- Écoles;
- Foyers de groupe;
- Maisons de jeunes;
- Organismes communautaires, publics et parapublics.

Avec les adultes

- Centres de détention;
- Centres d'hébergement pour femmes en difficulté;
- Maisons de transition pour ex-détenus;
- Organismes communautaires, publics et parapublics.

Qualités et aptitudes requises :

- Capacité d'intervenir en situation de crise et en contexte d'autorité;
- Capacité d'écoute;
- Entregent et facilité de communication;
- Capacité de travailler en équipe;
- Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative;
- Maturité et bon équilibre personnel.

Condition d'admission au programme

Pour être admis dans le programme *Techniques d'intervention en criminologie*, aucune condition spécifique n'est requise.

Le profil de la personne diplômée

TECHNIQUES D'INTERVENTION EN CRIMINOLOGIE

Le ou la technicien(ne) en intervention en criminologie (TIC) intervient auprès de clientèles qui présentent des difficultés d'adaptation ou des difficultés comportementales pouvant entraîner la transgression de certaines normes sociales, légales, morales. Il ou elle travaille autant auprès de personnes **non volontaires ou volontaires**. Il ou elle **observe rigoureusement** afin d'intervenir efficacement tout en assurant sa **sécurité** et celle d'autrui. Le ou la technicien(ne) est formée afin d'intervenir lors de **situations de crise**. Enfin, il ou elle pose un regard réflexif sur ses interventions et sur lui ou elle-même.

Sa formation lui permet de:

- Prévenir l'apparition ou l'aggravation de comportements inadaptés;
- Favoriser la réadaptation et la réinsertion sociale des personnes, en insistant sur l'importance des liens significatifs avec la communauté;
- Encadrer, accompagner et intervenir en relation d'aide auprès **d'enfants, d'adolescents, d'adultes** et de **victimes** d'actes criminels;
- Démontrer, par ses réflexions et ses actions, un réel souci de **l'éthique professionnelle**.

Au sein d'une équipe multidisciplinaire, la personne diplômée en Techniques d'intervention en criminologie :

- Apporte un complément de connaissances et de compétences grâce à son regard critique qu'elle porte sur les difficultés d'adaptation ou comportementales;
- Témoigne d'une bonne connaissance du cadre légal entourant les interventions;
- Mise sur l'autonomie et la responsabilisation de la personne en difficulté;
- Relève aisément les facteurs de risque et de protection, et cible les besoins prioritaires, afin d'intervenir efficacement auprès de la personne vivant des difficultés.

Compétences générales :

- Maîtrise le français en tant qu'outils de pensée et de communication, à l'oral comme à l'écrit;
- Possède des habiletés à communiquer en anglais langue seconde;
- Développe une pensée autonome réflexive et critique;
- Maîtrise et applique les notions favorisant l'amélioration de son bien-être;
- Utilise, avec discernement, les technologies afin de réaliser des recherches en vue d'accroître et d'actualiser ses connaissances.

Compétences spécifiques :

- Analyse l'origine de la délinquance et caractérise les clientèles prédélinquantes et délinquantes;
- Observe des personnes dans leur milieu de vie;
- Examine les stades du développement des personnes;
- Travaille en équipe dans un milieu d'intervention;
- Exerce son rôle en considérant les lois, l'éthique et les valeurs de la profession;
- Entre en relation avec une personne ou ses proches et ce, en contexte formel et informel;
- Considère les caractéristiques sociales et culturelles, tout en étant conscient.es de ses préjugés;

- Utilise des techniques d'intervention adaptées;
- Adopte de bonnes pratiques pour maintenir son intégrité physique et psychologique;
- Interviens en situation de crise et applique des techniques de premiers soins;
- Mets en œuvre des stratégies de prévention situationnelle et des interventions éducatives;
- Effectue des interventions de proximité et anime des activités;
- Élabore des stratégies d'intervention auprès de personnes prédélinquantes, délinquantes, dépendantes, victime d'actes criminels et auprès de personnes touchées par un problème de santé mentale.

Savoir-être et aptitudes développées :

- Authenticité, discernement, engagement, respect.

Milieus de travail :

- Établissement scolaire primaire, secondaire, adulte;
- Centre de réadaptation (dépendance, jeunesse et autres);
- Organismes de justice alternative;
- Organismes communautaires (itinérance, dépendance, victimes, santé mentale, etc.);
- Établissement de détention provincial ou fédéral;
- Centre résidentiel communautaire;
- Travail de rue.

Poursuivre à l'université :

Criminologie*, travail social, psychoéducation, psychologie*, enseignement et autres.

4 stages permettent à l'étudiant(e) d'expérimenter et de consolider ses compétences

*certains prérequis sont nécessaires

La grille de cours du programme

310.B1 Techniques d'intervention en criminologie (Amos)

1 ^{re} session		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
310-C11-AT	Initiation à la profession et à l'éthique	2	2	3	2 1/3	
310-C12-AT	Criminologie: jeunes en difficulté	2	2	2	2	
310-C14-AT	Communication en contexte d'intervention	2	2	2	2	
350-C15-AT	Psychologie du développement humain 1	2	1	2	1 2/3	
387-C15-AT	Réalités sociales et intégration sociocommunautaire	1	2	3	2	
Heures de travail par semaine :		46	14	13	19	15 1/3

2 ^e session						
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
310-C22-AT	Criminologie: délinquance	2	2	3	2 1/3	310-C12-AT
310-C23-AT	Droit criminel et processus judiciaire	2	2	2	2	
310-C24-AT	Observation et analyse en contexte d'intervention	1	2	3	2	
350-C25-AT	Psychologie du développement humain 2	2	1	2	1 2/3	350-C15-AT
Heures de travail par semaine :		47	15	12	20	15 2/3

3 ^e session						
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
com-001-xx	Cours complémentaire	3	0	3	2	
310-C31-AT	Stage 1: observation et intervention de proximité	3	5	4	4	310-C24-AT
310-C32-AT	Criminologie: intervention en contexte d'autorité	1	2	3	2	
310-C33-AT	Droit civil et responsabilités légales	2	1	2	1 2/3	310-C23-AT
310-C34-AT	Intervention en relation d'aide: approches cliniques et techniques	2	2	2	2	310-C14-AT
Heures de travail par semaine :		49	17	11	21	16 1/3

4 ^e session						
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
340-ACP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire	3	0	3	2	
310-C41-AT	Stage 2: initiation à l'animation et à l'intervention	6	6	4	5 1/3	310-C31-AT, 310-C34-AT
310-C42-AT	Intervention en victimologie	2	2	3	2 1/3	
310-C44-AT	Prévention: stratégies et intervention	1	2	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine :		49	18	13	18	16 1/3

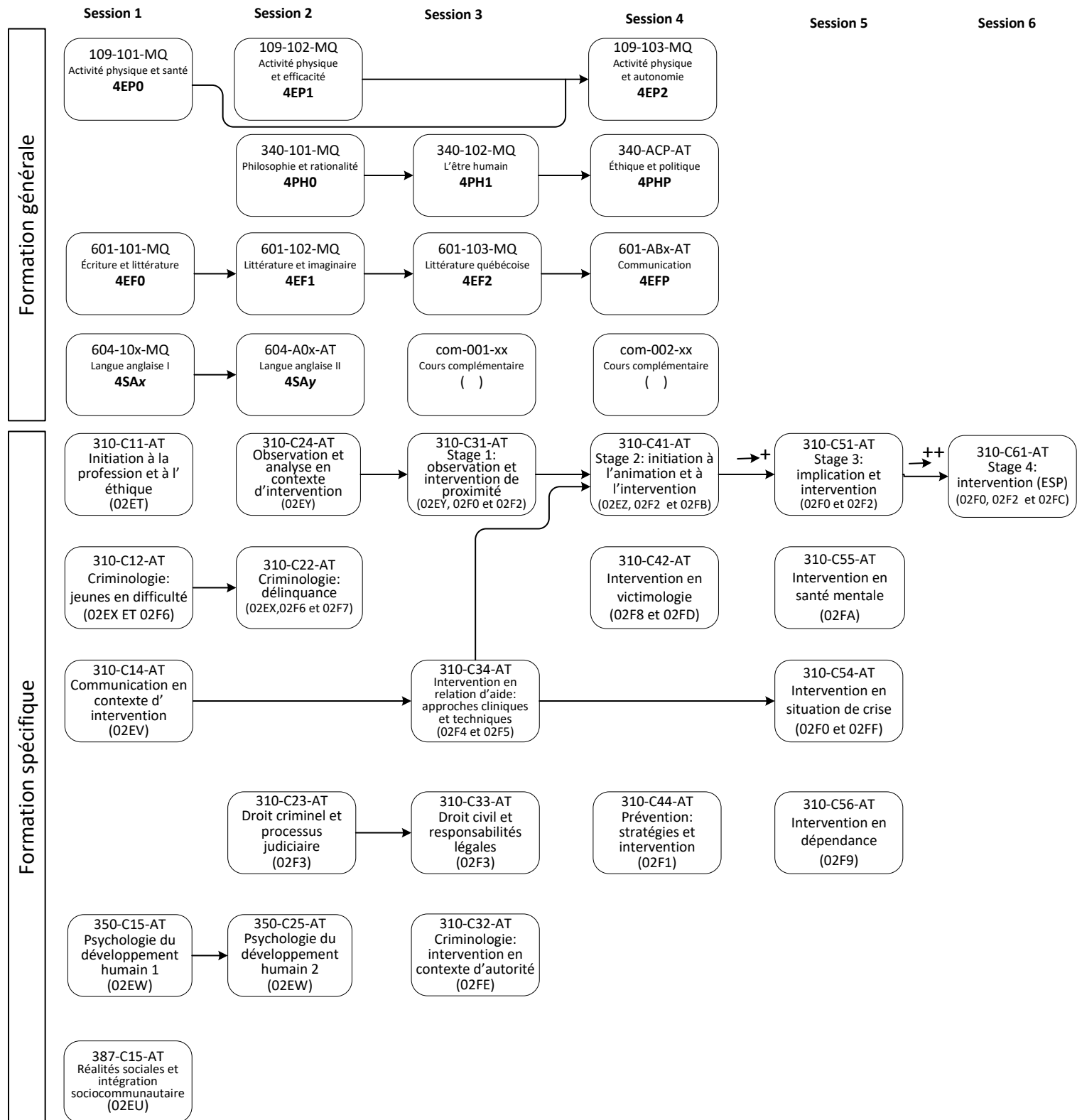
5 ^e session		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
310-C51-AT	Stage 3: implication et intervention	3	9	5	5 2/3	310-C41-AT et ¹
310-C54-AT	Intervention en situation de crise	2	3	4	3	310-C34-AT
310-C55-AT	Intervention en santé mentale	2	2	3	2 1/3	
310-C56-AT	Intervention en dépendance	2	2	3	2 1/3	
Heures de travail par semaine :		40	9	16	15	13 1/3

6 ^e session						
310-C61-AT	Stage 4: intervention (ESP)	3	27	7	12 1/3	310-C51-AT et ²
Heures de travail par semaine :		37	3	27	7	12 1/3

¹ Dans son cheminement des cours des quatre premières sessions, ne pas excéder un manque de plus de huit unités provenant de disciplines différentes.

² Respecter les conditions d'admission à l'ESP. Dans son cheminement des cours des cinq premières sessions, ne pas excéder un manque de plus de huit unités provenant de disciplines différentes.

Logigramme des cours 310.B1 – Techniques d'intervention en criminologie



→+ Dans le cheminement des cours des quatre premières sessions, ne pas excéder un manque de plus de huit unités provenant de disciplines différentes.

→++ Respecter les conditions d'admission à l'ESP. Dans le cheminement des cours des cinq premières sessions, ne pas excéder un manque de plus de huit unités provenant de disciplines différentes.

La formation spécifique en Techniques d'intervention en criminologie

Première session

310-C11-AT Initiation à la profession et à l'éthique

Dans ce cours, l'étudiant(e) explore les différents milieux d'intervention accessibles une fois diplômé. Il ou elle rencontre différents intervenants actifs sur le terrain et saisit ces occasions pour se familiariser avec les tâches à effectuer. Cela lui permet également de comprendre les différences existantes entre le milieu communautaire et le réseau institutionnel. L'étudiant(e) prend connaissance des étapes du processus d'intervention et des outils à utiliser à chacune des étapes. Ce cours permet aussi à l'étudiant(e) d'examiner ses habiletés et ses valeurs—dans le but de faire un arrimage avec les comportements professionnels à adopter.

310-C12-AT Criminologie : jeunes en difficulté

Dans ce cours, l'étudiant(e) s'initie au phénomène de désaffiliation sociale et distingue des concepts tels que la déviance et la marginalité. Il ou elle se familiarise avec la prédélinquance et les facteurs de risque et de protection associés. Il ou elle prend connaissance des différentes réactions de la société envers les jeunes qui adoptent ce genre de comportements. À partir de la documentation fournie par l'enseignant(e) et de mises en situation, l'étudiant(e) s'initie aux démarches à réaliser afin d'élaborer des interventions qui visent à réduire les comportements problématiques adoptés par le jeune.

310-C14-AT Communication en contexte d'intervention

Dans ce cours, l'étudiant(e) développe sa capacité à entrer en relation avec l'ensemble des clientèles, de leurs proches et des groupes de personnes en adaptant efficacement son langage verbal et corporel. L'étudiant(e) apprend à communiquer de façon professionnelle afin de favoriser la collaboration. La personne qui étudie dans ce programme s'initie à la communication en contexte informel en saisissant les occasions et en proposant des pistes de discussion. L'étudiant(e) expérimente les outils et les techniques de communication propres aux diverses situations de communication en milieu d'intervention et apprend à réaliser un entretien avec une personne. Par ailleurs, il ou elle s'intéresse à ses biais perceptuels afin de discerner les situations avec objectivité. L'apprenant(e) met en pratique les attitudes et les comportements favorables à la création d'un lien de confiance afin de s'intéresser à la façon de penser et d'agir de la personne tout en faisant preuve d'ouverture et de respect.

350-C15-AT Psychologie du développement humain 1

Ce cours vise à initier la personne étudiant(e) au développement physique, cognitif, affectif et social de l'être humain. Il porte sur l'enfance. Ce cours permet d'examiner les stades du développement à l'aide de diverses perspectives théoriques. Il permet également d'examiner l'impact des transitions de vie et d'expliquer le fonctionnement de la personne sur les plans individuel et social. Les connaissances acquises dans ce cours aideront la personne étudiant(e) à développer une compréhension objective de son propre développement et de celui d'autrui.

387-C15-AT Réalités sociales et intégration sociocommunautaire

Ce cours vise à développer une compréhension des dimensions sociales et ethnoculturelles des personnes différenciées et à reconnaître les manifestations d'intolérance dont elles peuvent être victimes. Par ailleurs, la verbalisation par les étudiant(e)s de leurs perceptions et de leurs croyances permet de prendre conscience des préjugés entretenus envers les différents groupes sociaux. De plus, la connaissance et l'application de notions de sociologie sont nécessaires à l'analyse objective de situations que vivent des personnes marginalisées. Ce cours a pour objectif ultime de contribuer à l'ouverture d'esprit des étudiant(e)s face à la diversité sociale.

Deuxième session

310-C22-AT Criminologie : délinquance

Ce cours fait suite au cours *Criminologie: jeunes en difficulté*. Ainsi, l'étudiant(e) continue ses apprentissages sur le phénomène de désaffiliation sociale et sur la prédélinquance. À cela s'ajoutent les notions sur la délinquance et le passage à l'acte. L'étudiant(e) en arrive donc à posséder l'ensemble des notions nécessaires pour élaborer une stratégie d'intervention pour un jeune en difficulté et pour une personne délinquante. Ainsi, il ou elle examine la situation de la personne dans son entièreté et détermine les interventions à réaliser auprès de cette personne pour modifier positivement sa situation.

310-C23-AT Droit criminel et processus judiciaire

Ce cours habilite l'étudiant(e) à se référer aux lois dans son rôle d'intervenant. Il ou elle est en mesure de reconnaître les types d'infractions commises par les adolescents et les adultes et il ou elle connaît les peines possibles. Il ou elle se familiarise avec le processus judiciaire, et ce, à partir du moment où des interventions policières ont lieu jusqu'au moment où les décisions judiciaires sont rendues. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure de se référer aux différentes lois impliquées dans les sphères de son futur métier.

310-C24-AT Observation et analyse en contexte d'intervention

Dans ce cours, l'étudiant(e) se familiarise avec la première étape du processus d'intervention soit, l'observation. L'étudiant(e) recueille efficacement de l'information fiable en validant celle-ci. L'apprenant(e) développe une connaissance des principales méthodes d'observation et expérimente différents outils utilisés en observation afin de réaliser une démarche rigoureuse. L'étudiant(e) observe, en ayant un objectif précis, dans le but de relever des faits significatifs concernant les caractéristiques, les comportements et les interactions de la personne ou du groupe. Ceci lui permettra de réaliser des interprétations justes ainsi que des hypothèses explicatives valables. L'étudiant(e) est en mesure d'offrir une synthèse de l'information en résumant verbalement l'information à ses collègues et en consignait les éléments essentiels par écrit.

350-C25-AT Psychologie du développement humain 2

Ce cours vise à initier la personne étudiant(e) au développement physique, cognitif, affectif et social de l'être humain. Il porte sur l'adolescence et l'âge adulte. Ce cours permet d'examiner les stades du développement à l'aide de diverses perspectives théoriques. Il permet également d'examiner l'impact des transitions de vie et d'expliquer le fonctionnement de la personne sur les plans individuel et social. Les connaissances acquises dans ce cours aideront la personne étudiant(e) à développer une compréhension objective de son propre développement et de celui d'autrui.

Troisième session

310-C31-AT Stage 1 : observation et intervention de proximité

Ce cours permet à la personne un premier contact avec la clientèle dans un milieu d'intervention. L'étudiant(e) observe efficacement une personne et un groupe, analyse et interprète ses observations et s'initie à l'intervention ponctuelle auprès de la clientèle. Il ou elle réalise des tâches de surveillance et de gestion des conflits et s'assure de transmettre ses observations efficacement. La personne acquiert également les notions théoriques reliées à l'intervention de proximité. Enfin, l'étudiant(e) peut, au terme de ce cours, réaliser certaines techniques de-premiers soins auprès des personnes.

310-C32-AT Criminologie : intervention en contexte d'autorité

Ce cours amène l'étudiant(e) à développer les compétences nécessaires pour encadrer adéquatement une personne soumise à des contraintes légales. À l'aide de mises en situation et de jeux de rôles, l'étudiant(e) effectue une procédure d'admission, surveille les comportements et oriente la personne vers des programmes visant la réinsertion sociale. Le tout se réalise en adoptant une approche relationnelle adéquate et une position sécuritaire.

310-C33-AT Droit civil et responsabilités légales

Dans ce cours, l'étudiant(e) apprend à reconnaître et à tenir compte des droits et libertés de la personne en utilisant des situations rencontrées dans le milieu de travail et à l'aide des lois. Il ou elle connaît et comprend les pouvoirs et responsabilités des intervenants. Il ou elle applique la législation à caractère privé ou social. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) connaît les exigences propres au témoignage lors d'une instance judiciaire ou administrative.

310-C34-AT Intervention en relation d'aide : approches cliniques et techniques

Ce cours permet à l'étudiant(e) de se familiariser avec les différentes approches cliniques utilisées en contexte d'intervention. L'étudiant(e) s'initie aux principes découlant de ces approches et expérimente des outils cliniques et des techniques d'intervention. Ceux-ci lui permettent d'assumer les différents rôles tels que: l'accompagnement, l'encadrement et la relation d'aide, auprès d'une clientèle variée en respectant les enjeux éthiques. L'étudiant(e) apprend à évaluer les besoins de la personne, à choisir les modalités d'intervention, et ce, en utilisant une approche individualisée tout en respectant les normes de rédaction d'un plan d'intervention.

Quatrième session

310-C41-AT Stage 2 : initiation à l'animation et à l'intervention

Le cours *Stage 2 : initiation à l'intervention et à l'animation* invite l'étudiant(e) à effectuer des interventions de proximité en établissant des contacts avec la clientèle, en encadrant le déroulement des différentes activités et des routines ainsi qu'en contribuant au travail d'équipe dans son milieu. L'étudiant(e) adopte les attitudes et les comportements nécessaires au travail d'équipe, à la collaboration dans la réalisation des tâches, à la participation active aux réunions d'équipe, de même qu'à la résolution des conflits. Par ailleurs, l'étudiant(e) apprend les bonnes pratiques en matière de collaboration avec les partenaires ainsi qu'à l'encadrement de bénévoles. Dans le cadre du stage 2, l'étudiant(e) anime une activité d'intervention découlant d'un ou des besoin(s) observé(s) chez la clientèle ou dans le milieu d'intervention. L'étudiant(e) développe ses habiletés de planification, de préparation, d'animation et d'évaluation d'activités d'animation.

310-C42-AT Intervention en victimologie

Ce cours amène l'étudiant(e) à comprendre les différentes formes de victimisation et à considérer les droits des personnes victimes. Il ou elle développe les compétences nécessaires pour élaborer une stratégie d'intervention pour une personne victime. Pour ce faire, l'étudiant(e) examine la situation de la personne afin de repérer les facteurs de vulnérabilité et de protection et de relever les forces et les intérêts de la personne. Il ou elle se sensibilise aux impacts de la victimisation sur un parcours de vie. Finalement, l'étudiant(e) priorise les besoins de la personne victime afin de cibler les interventions les plus judicieuses pour celle-ci.

310-C44-AT Prévention : stratégies et interventions

Le cours *Prévention: stratégies et interventions* amène l'étudiant(e) à collaborer à la mise en œuvre de stratégies de prévention. Pour ce faire, la personne identifie une problématique présente dans un milieu et cherche à en comprendre les sources, la nature et la gravité. Elle recherche une intervention de prévention répondant à la situation et aux besoins des personnes tout en respectant les mandats et en travaillant en équipe. L'étudiant(e) met en œuvre un projet et en évalue les retombées dans un bilan.

Cinquième session

310-C51-AT Stage 3 : implication et intervention

Le cours *Stage 3 : implication et intervention* apportent une dimension concrète importante à la formation. Il invite l'étudiant(e) à mettre en pratique les différentes techniques, habiletés et compétences acquises, ainsi qu'à faire des liens entre les notions théoriques et leur application. L'étudiant(e) intègre un milieu de stage, collabore avec l'équipe de travail, crée des liens avec la clientèle afin de réaliser des interventions au quotidien en accompagnant, en encadrant et en posant des gestes relatifs à la relation d'aide.

Ainsi, l'étudiant(e) effectue les principales tâches d'un intervenant en criminologie de manière responsable tout en respectant l'éthique professionnelle. L'étudiant(e) assure une présence active auprès de la clientèle et participe à la vie de son équipe de travail. Par ailleurs, l'étudiant(e) est en mesure de se prémunir contre les pièges liés à l'intervention, et ce, dans différents contextes. L'étudiant(e) est appelé à développer de bonnes pratiques en matière de sécurité tant au niveau physique que psychologique.

310-C54-AT Intervention en situation de crise

Le cours *Intervention en situation de crise* permet à l'étudiant(e) de développer sa capacité à intervenir auprès de personnes en état de crise, et ce, de manière sécuritaire. Il ou elle apprend à percevoir les signes précurseurs d'une crise, à évaluer la situation et à assurer sa sécurité lors de l'intervention. L'étudiant(e) apprend à distinguer les notions de situation et d'état de crise dans le but de choisir l'intervention appropriée aux différentes phases du processus de la crise. De plus, le cours invite l'étudiant(e) à développer de bonnes pratiques en matière de sécurité tant au niveau physique que psychologique. Enfin, il habilite l'étudiant(e) à assurer un suivi après l'événement et à évaluer les interventions réalisées.

310-C55-AT Intervention en santé mentale

Dans le cadre du cours *Intervention en santé mentale*, l'étudiant(e) acquiert l'ensemble des notions et des compétences essentielles lui permettant d'élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale. Ce cours habilite la personne à reconnaître les indices des troubles mentaux et des troubles de la personnalité, à examiner les causes et les conséquences, à comprendre le fonctionnement de l'individu et à identifier des interventions efficaces auprès de la personne, et ce, en considérant son trouble et ses comorbidités. L'étudiant(e) se familiarise aussi avec les règles propres à chacun des milieux et apprend à travailler avec différents partenaires.

310-C56-AT Intervention en dépendance

Dans le cadre du cours *Intervention en dépendance*, l'étudiant(e) acquiert l'ensemble des notions et des compétences essentielles lui permettant d'élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante. Ce cours habilite la personne à reconnaître les indices d'une dépendance, à en examiner les causes, l'ampleur et les conséquences et à identifier des interventions efficaces et si tel est le cas, en considérant ses comorbidités. L'étudiant(e) se familiarise aussi avec les règles propres à chacun des milieux et apprend à travailler avec différents partenaires.

Sixième session

310-C61-AT Stage 4 : intervention (ESP)

Le cours *Stage 4 : intervention* est offert à la dernière session. Ce cours est intégrateur de l'épreuve synthèse de programme (ESP). Cette épreuve vise à mesurer l'atteinte de la compétence synthèse de la formation en *Techniques d'intervention en criminologie* permettant ainsi, l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Ce cours permet à l'étudiant(e) de mettre en application l'ensemble des compétences acquises depuis le début de sa formation. Cette présence en milieu d'intervention apporte une dimension concrète importante à la formation. L'étudiant(e) effectue des liens entre les diverses notions théoriques et l'application des différentes techniques, les habiletés et les compétences acquises depuis le début de sa formation, tout en favorisant une réflexion sur la pratique.

La réalisation du *Stage 4 : intervention* est la suite du *Stage 3 : implication et intervention*, il se réalise dans le même milieu de stage, à moins d'exception. En effet, l'étudiant(e) témoigne d'une éthique professionnelle et démontre une bonne connaissance du milieu, de la clientèle ainsi que des protocoles d'intervention. Par ailleurs, la création de liens est déjà entamée et certaines responsabilités sont assumées par le stagiaire. Également, le stagiaire s'implique activement dans son milieu en animant des activités d'intervention auprès de la clientèle. L'étudiant(e) intervient en accompagnant, en encadrant et en effectuant de la relation d'aide. Cela dit, le stage d'intervention permet de mettre en œuvre des interventions en réadaptation touchant différentes problématiques et auprès de clientèles variées. L'étudiant(e) réalise des rencontres de suivi afin d'assurer la prise en charge et l'accompagnement de la personne. De plus, il ou elle assiste la personne dans ses démarches, oriente celle-ci vers d'autres services ou ressources, au besoin et évalue les retombées des interventions réalisées. Tout au long de la réalisation du stage l'étudiant(e) développe sa connaissance de lui-même et de ses limites. Le stagiaire apprend à mettre en place des stratégies personnelles afin de préserver son équilibre. Ainsi, l'étudiant(e) prévient l'épuisement professionnel en plus d'adopter de bonnes pratiques en matière de sécurité.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé².

L'épreuve synthèse du programme Intervention en criminologie comporte deux volets.

Le premier volet consiste à réaliser une étude de cas sur une personne ciblée dans le milieu de stage et proposer un plan d'intervention. Cette partie est présentée sous forme de soutenance (20 %). Également, elle offre l'occasion à l'élève de présenter un portrait de l'ensemble de sa formation (30 %).

Le deuxième volet consiste en la réussite du stage 310-C61-AT à l'aide du rapport d'évaluation complété par le superviseur lors d'une rencontre dans le milieu de stage en présence de l'accompagnateur et du stagiaire (50 %).

Pour réussir l'épreuve synthèse de programme, l'élève doit obtenir 60 % à chacun des deux volets.

² Extrait de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2019)

Annexe I

Table de correspondance en formation générale

Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant(e)	601-xxx-AT	Communication et (...)	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-xxx-AT	Éthique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau I)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau II)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau III)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Annexe II

Table de correspondance en formation spécifique

COMPÉTENCES		COURS CONTRIBUTANT AU DÉVELOPPEMENT ATTENDU	
Code compétence	L'énoncé de la compétence	Code du cours	Titre du cours
02ET	Explorer la profession	310-C11-AT	Initiation à la profession et à l'éthique
02EU	Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire	387-C15-AT	Réalités sociales et intégration sociocommunautaire
02EV	Entrer en relation avec la clientèle	310-C14-AT	Communication en contexte d'intervention
02EW	Situer la personne au regard de son développement	350-C15-AT	Psychologie du développement humain 1
		350-C25-AT	Psychologie du développement humain 2
02EX	Situer la personne au regard de sa délinquance	310-C12-AT 310-C22-AT	Criminologie: jeunes en difficulté Criminologie: délinquance
02EY	Observer la personne et/ou le groupe	310-C24-AT 310-C31-AT	Observation et analyse en contexte d'intervention Stage 1: observation et intervention de proximité
02EZ	Travailler en équipe	310-C41-AT	Stage 2: initiation à l'animation et à l'intervention
02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention	310-C31-AT	Stage 1 : observation et intervention de proximité
		310-C51-AT	Stage 3: implication et intervention
		310-C54-AT	Intervention en situation de crise
		310-C61-AT	Stage 4: intervention (ESP)
02F1	Collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie de prévention	310-C44-AT	Prévention: stratégies et intervention
02F2	Effectuer des interventions de proximité	310-C31-AT	Stage 1: observation et intervention de proximité
		310-C41-AT	Stage 2 : initiation à l'animation et à l'intervention
		310-C51-AT	Stage 3: Implication et intervention
		310-C61-AT	Stage 4: Intervention (ESP)
02F3	Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale	310-C23-AT	Droit criminel et processus judiciaire
		310-C33-AT	Droit civil et responsabilités légales
02F4	Explorer des techniques d'intervention	310-C34-AT	Intervention en relation d'aide: approches cliniques et techniques
02F5	Concevoir un plan d'intervention	310-C34-AT	Intervention en relation d'aide: approches cliniques et techniques
02F6	Élaborer une stratégie d'intervention pour un jeune en difficulté	310-C12-AT	Criminologie: jeunes en difficulté
		310-C22-AT	Criminologie: délinquance
02F7	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante	310-C22-AT	Criminologie: délinquance
02F8	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne victime	310-C42-AT	Intervention en victimologie
02F9	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante	310-C56-AT	Intervention en dépendance

COMPÉTENCES		COURS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT ATTENDU	
Code compétence	L'énoncé de la compétence	Code du cours	Titre du cours
02FA	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale	310-C55-AT	Intervention en santé mentale
02FB	Animer une activité	310-C41-AT	Stage 2: initiation à l'animation et à l'intervention
02FC	Mettre en œuvre une stratégie d'intervention en réadaptation	310-C61-AT	Stage 4: intervention (ESP)
02FD	Mettre en œuvre une stratégie d'intervention auprès de la personne victime	310-C42-AT	Intervention en victimologie
02FE	Encadrer la personne soumise à des contraintes légales	310-C32-AT	Criminologie : intervention en contexte d'autorité
02FF	Effectuer des interventions en situation de crise	310-C54-AT	Intervention en situation de crise

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant(e) qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- Qu'il ou qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il ou qu'elle définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- Qu'il ou qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il ou qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'il ou qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : registrariat@cegepat.qc.ca



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

www.cegepat.qc.ca



www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue